

navire. Elle est exploitée actuellement en vertu d'un bail avec l'aciérie principale de Trenton, qui appartient à la Dosco.

M. Saltsman: J'aimerais poser une question au ministre.

L'hon. M. Drury: Le député me permettrait peut-être de l'interrompre un moment. J'ai oublié de mentionner une autre entreprise qui appartient à la Canadian Arsenals. Il s'agit d'une fabrique d'étuis pour cartouches située près du bassin Louise, à Québec. Elle est exploitée par un entrepreneur qui est la société même qui a acheté l'arsenal à Val Cartier, la Val Cartier Industries Limited. Nous négocions actuellement la vente des installations du bassin Louise à la Val Cartier Industries, afin qu'elles soient exploitées de nouveau sans perte pour la Couronne et que la fabrique continue à produire des étuis pour cartouches.

M. Saltsman: Monsieur le président, la déclaration du ministre selon laquelle son ministère étudie avec soin les difficultés que présente la transformation d'installations de production de matériel de guerre en installations de production d'articles nécessaires en temps de paix et considère les divers aspects de la question m'a intéressé. Cela veut-il dire que le changement de la production de matériel de guerre en production de temps de paix peut se faire facilement et sans causer de graves bouleversements?

L'hon. M. Drury: Le mot «facile» monsieur le président, a un sens relatif. Qu'une chose soit facile ou non, qu'une désorganisation soit petite ou grande, facile ou difficile à redresser, tout dépend du point de vue où l'on se place. Prenons le cas d'un ouvrier bien rémunéré qui perd subitement un emploi qu'il a occupé pendant nombre d'années; il se trouve alors dans une situation très pénible. Toutefois, si l'on enregistrait un seul cas semblable en une année dans le pays, il n'y aurait pas lieu d'en faire un problème national. Le gouvernement et même l'opposition pourrait facilement accepter la situation, mais l'ouvrier en cause le pourrait difficilement. Je m'efforce d'expliquer que la transition ne pose pas de problème majeur et que nous sommes pénétrés de son importance. Nous nous préparons toujours à faciliter une évolution souhaitable.

• (5.20 p.m.)

J'ai parlé au député de Timiskaming de la vente à Valcartier Industries Limited de l'usine de munitions Canadian Arsenals de Valcartier. En conséquence, la Couronne a pu maintenir en existence un service de fabrication de munitions pour répondre aux besoins

[L'hon. M. Drury.]

du ministère de la Défense nationale. En même temps, en concluant un accord «d'entrepreneurs» avec d'autres intérêts, l'usine et l'outillage à Valcartier servent non seulement à la production de munitions pour armes légères sur une échelle restreinte, les seules dont nous ayons besoin en ce moment, mais pour la fabrication d'une autre série d'articles en plastique ou en métal. Comme résultat, le jour où les munitions pour armes légères ne seront plus en demande, l'usine de Valcartier et ses employés seront bien avancés dans la production d'articles non militaires.

M. Saltsman: L'importance de la déclaration du ministre se résume à ceci. On a semé la peur chez le public au sujet du matériel de guerre produit au Canada en rapport avec la guerre du Vietnam. Du point de vue officiel, et pour l'information du public canadien, la déclaration faite par le ministre aujourd'hui a une importance considérable. Si l'on fait abstraction de la première partie de son laïus qui—il me pardonnera l'allusion—ressemblait fort à une déclaration du ministre des Affaires extérieures...

L'hon. M. Drury: Du Nouveau parti démocratique.

M. Saltsman: ...il ressort de ce qu'il a dit que le Canada devrait abandonner la production du matériel de guerre, et que la transition de la production de guerre à la production civile pourrait s'effectuer sans trop de difficultés et sans grands heurts.

M. Peters: Monsieur le président, j'ai été heureux d'apprendre la nouvelle au sujet de la disposition d'usines par le ministère. Nous serons tous heureux quand la conversion des activités de guerre sera terminée. J'ai également été satisfait d'apprendre que le ministère a changé son rôle en termes de production de défense. Il continue, je suppose, à acheter du matériel pour l'armée, mais il a adopté la recommandation Glassco au sujet des achats en vrac. Cela comportera, j'imagine, la création d'un nouveau système de distribution ce qui créera de nouveaux problèmes. Par exemple, lorsqu'on achète du papier en vrac, il faut l'entreposer, et je prévois des problèmes d'entreposage pour le ministère.

J'ai une dernière question à poser au ministre. Si j'en avais d'autres, je les poserais à son secrétaire parlementaire qui s'est tenu coi durant toute la discussion. Le ministère a-t-il envisagé d'adopter une désignation plus adaptée à ses politiques d'achat, comme l'avait recommandé la Commission Glassco? Si mes collègues et moi-même avions quelque chose à y voir, les coûts de la défense baisseraient; ce domaine particulier d'activités du minist-